



REVUE DE PRESSE

Samedi 31 mars 2018



Tout ce qui change pour vous à partir du dimanche 1^{er} avril

Prestations familiales : coup de pouce pour 8 millions de ménages

 **Prime de naissance** + 2%
= 941,66 €

 **Complément familial** + 1%
= 170,71 €

 **Allocations familiales** + 1%
Un foyer avec deux enfants à charge pourra ainsi toucher au maximum 131,16 € et au minimum 32,79 €

Prestations sociales

Revenu de solidarité active
= 550,93 €/mois
pour une personne seule

Minimum vieillesse + 30€
= 833 €/mois pour une personne seule

Prime d'activité
= 531,51 €/mois
pour une personne seule, sans enfant

Un chèque énergie

pour 4 millions de ménages



de 48 € à 227 € valable 1 an pour payer toutes ses dépenses d'énergie, mais aussi certaines dépenses de rénovation énergétique

Un nouveau carnet de santé



Il intègre les 11 vaccins obligatoires

Source : AFP

Un bouton urgence obligatoire

sur les voitures neuves, il s'appelle eCall et pourrait sauver 2.500 vies chaque année en Europe



Fin de la trêve hivernale

ce samedi soir. Après cinq mois d'interruption, la menace d'expulsion revient pour des milliers de familles en location



Prix du gaz à la baisse

- 1,1% en avril



Tarifs réglementés baissent de 0,4% pour le tarif de base (cuisson), de 0,7% pour le tarif Bo (cuisson et eau chaude) et de 1,2% pour le tarif B1 (chauffage)

INFOGRAPHIE CL

■ Il passait parfois à l'heure du petit-déjeuner, désormais le facteur pourra aussi venir à l'heure du goûter
 ■ Le secteur de Cognac découvre depuis mardi les tournées de l'après-midi ■ Et ce n'est que le début.



D'après La Poste, les facteurs qui ont déjà expérimenté le procédé dans certains quartiers de Cognac depuis 2015 sont ravis. Les syndicats disent que la profession reste attachée au fonctionnement traditionnel. Photo Majid Bouzzit

La tournée du facteur s'allonge jusqu'à 16h30

Benoît CAURETTE
 b.caurette@charentelibre.fr

Le facteur sonne toujours deux fois, mais plus forcément le matin. Les usagers qui relèvent du centre courrier de Cognac vont, les premiers, devoir s'y faire. Depuis mardi, le Kangoo jaune, le vélo, le scooter ou la mobylette peuvent désormais tout aussi bien débarquer l'après-midi dans le secteur (1). Et jusqu'à 16h30. C'est l'une des conséquences directes du plan «Ambition 2020» de l'enseigne du courrier: «Faire évoluer le métier de facteur et ses pratiques dans un contexte de baisse d'activité très importante»,

explique et assume Éric Tailliez, directeur opérationnel en charge du service courrier/colis de la Charente et de la Vienne.

Pour la direction, ça réduit la pénibilité

«En dix ans, depuis 2010, le volume du courrier distribué aura été divisé par deux. Malgré tout, nous n'avons licencié personne, imposé aucune mobilité. En 2017, nous avons encore recruté 120 CDI en Poitou-Charentes, dont 25 en Charente. C'est considérable. Beaucoup d'entreprises qui connaissent une baisse d'activité de 50 % de leur cœur de métier mettraient plutôt la clé

sous la porte.» La direction du groupe est, elle, certaine de «s'adapter de manière vertueuse», quitte à «changer, c'est vrai, les habitudes de travail» de ses 800 facteurs charentais.

Et à l'entendre, ceux-ci seraient «ravis» d'intégrer un fonctionnement autre que l'historique, calé sur une activité en matinée. «C'est le mode d'organisation le plus répandu du monde du travail, assure Éric Tailliez. La pause méridienne contribue à réduire la pénibilité et l'accidentologie. Nous l'expérimentons depuis trois ans dans certains quartiers de Cognac. On constate une meilleure articulation de la vie personnelle et de la vie professionnelle. Mais pour les organisations syndicales, la musique n'est pas tout à fait la même. «C'est vrai que ça arrange pas mal de jeunes collègues», admet Hervé Sieradzki, secrétaire départemental FO Comm La Poste. Mais à l'heure actuelle, l'effectif est tout de même assez âgé et pas forcément prêt à ces changements. Des tas de facteurs se sont habitués à ce mode de fonctionnement qui leur convient très bien.»

La CGT - qui précise au passage que «les différentes réorganisations se sont accompagnées d'une suppression de 35 postes dans le département entre 2016 et 2018» - pense de surcroît que «les usagers, particuliers et entreprises, sont les premiers pénalisés». «S'ils souhaitent leur courrier dans un créneau horaire

décent, il faudra qu'ils mettent la main à la poche, prévient Véronique Lavergne, secrétaire générale de la FAPT16. Il faut penser qu'il y a des gens qui ont besoin d'obtenir des résultats d'analyses de santé rapidement, des entreprises qui veulent gérer leurs correspondances dans la journée.»

«La Charente limousine concernée avant juin»

Mais pour Éric Tailliez, «le courrier livré tôt le matin, c'est aussi une grande part de mythe». «Il faut garder à l'esprit que beaucoup de tournées se terminent déjà aux alentours de 13h30. Notre seule obligation, c'est de distribuer dans la journée.» Même si, dans les faits, certains plis semblent remis un peu plus tardivement que ce qui serait possible (lire ci-contre).

Selon la CGT, les tournées jusqu'en fin d'après-midi «vont se généraliser à toute la Charente d'ici à la fin de l'année». «La suite se jouera au plus tard en juin en Charente limousine. Ensuite à Angoulême, Roulet et Fléac.» Mais la direction dément tout calendrier de ce type. «Il n'y a rien de si clairement arrêté. Et si effectivement nous tendons vers ce type de tournées, rien ne dit que ce sera forcément systématisé partout en Charente, oppose le directeur opérationnel. Il n'y a pas de dogme chez nous, pas d'organisation tout ou rien.»

Les facteurs guichetiers arrivent en force

C'est, selon La Poste, un ariels de croissance intéressant et gagnant gagnant. Offrir une chance d'évolution aux facteurs en leur proposant de passer au guichet. Saint-Michel, Nersac, Coulgens, Saint-Angeau, Mornac, Mouthiers, Garat, Magnac, Saint-Même et Gensac ont déjà leur facteur guichetier. Et il y en aura d'autres en Charente. Pour «30 à 50 € de plus», dixit Véronique Lavergne, de la CGT, ces postiers partagent leur journée entre tournée le matin et permanence l'après-midi. Ou l'inverse. Pour Hervé Sieradzki, de FO, c'est «à la moins pire des solutions là où La Poste a prévu de fermer». Préférable, dit-il, aux agences communales ou aux guichets «fourretout» à l'entrée des hypermarchés. Sur 190 points de contact charentais, La Poste n'en gère plus en régie que 39.

Le chiffre

60 millions de plis sont encore distribués chaque année en Charente. Mais c'était 100 millions il y a huit ans. Et d'ici à 2020, les prévisions ne sont guère optimistes puisqu'elles tendent vers la poursuite d'une baisse sensible. Dans les deux ans, on devrait perdre 10 millions de plis supplémentaires.

(1) Sont concernées Gensac, Genté, Segonzac, Saint-Preuil, Bourg-Charente, Saint-Même-les-Carrières, Jarnac, Foussignac, Triac, Mainxe, Julienne, Chassors, Gondreville, Mérieux, Fleurac, Les Métairies et Sigogne.

Il passe tous les jours mais... ne s'arrête pas toujours

La direction de La Poste l'assure: «Le facteur passe tous les jours, et partout.» «Mais ne s'arrête pas toujours», corrige Hervé Sieradzki, secrétaire départemental FO Comm La Poste. La plateforme régionale de Migné-Auxances dispatche les plis en fonction des affranchissements et des dates limites de dépôt. Alors le facteur, dans sa sacoche, n'a pas toujours ce qu'il pourrait distribuer. «Depuis décembre, il existe trois types de point contact, A, B et C. Sur les C, on passe tous les jours. C'est par exemple

un immeuble, une entreprise, etc. Dans les deux autres, ça dépend. Sachant qu'un point A peut devenir à un moment un point C et ainsi de suite.» «Sous peu, vous pourriez bien ne plus voir le facteur que tous les deux ou trois jours», affirme la CGT, fermement contestée sur ce point par la direction. En tout cas, plus personne ne parle des scénarios esquissés à une époque: un dépôt de l'ensemble du courrier communal à la mairie ou dans un très gros Cidex installé à l'entrée du village.

Chasseneuil-du-Poitou

Il reçoit une lettre postée il y a 59 ans à Ruelle

Elle a dû essayer quelques mouvements de grève et s'égarer avant de reprendre le bon chemin. Pas forcément le plus court... Un habitant de Chasseneuil-du-Poitou, près de Poitiers, a eu la surprise le week-end dernier de trouver dans sa boîte aux lettres un courrier posté... en 1959 depuis le camp militaire de La Braconne à Ruelle, raconte France Bleu. C'était un camarade de classe, perdu de vue depuis des décennies, qui lui écrivait: «*Cher copain, je t'ai fait un petit mot*

pour te dire que je me porte en bonne santé et j'espère que pour toi, c'est la même chose.» Le destinataire a demandé des explications à La Poste pour ce retard record. La lettre aurait été retrouvée lors du déménagement du bureau de Chasseneuil-du-Poitou. Elle avait été réexpédiée après être partie de Paris. «*Je vais maintenant essayer de retrouver l'expéditeur, s'il est encore en vie*», a promis l'heureux destinataire. Et peut-être lui répondra-t-il par courriel. Ce qui devrait être beaucoup plus rapide!



Photo Quentin Petit

Le palais contre la réforme

«Une privatisation d'un fondement de la démocratie et une atteinte aux droits des citoyens.» C'est ainsi que les magistrats, avocats, greffiers, qui se sont retrouvés à une cinquantaine sur les marches du palais de justice d'Angoulême, voient la justice telle qu'elle sera après les ordonnances chargées de la réformer, telle que l'a décrite Élisabeth Decencière-Ferrandière, en porte-parole de ses pairs hier. «Déshumanisation, déjudiciarisation, régression des droits, privatisation du contentieux civil», en maîtres mots d'une mobilisation qui démarre et qui pourrait se traduire par une grève du zèle dès la semaine prochaine. Une action que les magistrats préfèrent traduire par «application stricte de la loi». «Faire cesser tous les petits compromis quotidiens avec la loi permettant de maintenir le navire à flot alors qu'il souffre d'une insuffisance criante et chronique de moyens.» Avec de grosses inquiétudes en Charente, notamment sur le devenir du tribunal d'instance de Cognac et sur l'accès à la justice.

Passeport numérique à la mission locale

Attirer l'attention. Former les jeunes des deux missions locales d'Angoulême et Arc Charente à la maîtrise de l'outil internet, et puis surtout les sensibiliser aux dangers des réseaux sociaux, à leur «e-réputation» sur le net. Avec à la clé une formation pour leur «donner un bagage numérique suffisant afin de maîtriser l'outil informatique et éviter ses pièges».

C'est ce qu'a rappelé mardi, aux missions locales reliées par visioconférence, Séverine Ozanne de la Fondation Orange (Photo Quentin Petit). De concert avec Gérard Dezier, le président de la mission locale, et Jean-Paul Lartige, le di-

recteur d'Orange solidarité, elle a remis aux jeunes leur «passeport numérique», en insistant sur les fondamentaux. «Vous êtes googlés par les ressources humaines dès que vous envoyez un CV. Faites attention. Il faut que vous en ayez conscience.»

Les réseaux sociaux «c'est bien, on n'y met pas n'importe quoi», a renchéri Gérard Dezier, parole «d'ancien ingénieur de la Défense nationale». Il a loué le partenariat noué avec Orange «qui a permis l'accompagnement des missions locales en les dotant en matériel». «Une manière aussi de réduire la fracture numérique.»



DOMINIQUE SOUCHAUD,

le maire En Marche de Saint-Sulpice-de-Cognac, va un peu loin dans le «ni droite, ni gauche». Jeudi soir au conseil d'agglomération de Grand Cognac, il avait le pouvoir de la frontiste cognaçaise Isabelle Lassalle... Et il s'en est expliqué en début de séance. «Je suis loin de partager les idées politiques de ce parti, mais il représente quand même 15 % de l'électorat», a-t-il avancé, alors qu'on se souvient qu'il avait tenté un rapprochement avec le FN aux départementales de 2015. Il est même allé jusqu'à remercier l'élue de «la confiance qu'elle [lui] apporte». Tant qu'à brosser dans le sens du poil...



Archives CL

” Le mot qui tue

«Les habitants pauvres des communes riches vont payer pour les habitants riches des communes pauvres.»

Dominique PETIT, adjointe à Châteaubernard,

juge *«injuste»* la taxe d'enlèvement des ordures ménagères choisie par la communauté d'agglomération de Cognac. Les élus de Châteaubernard l'ont fait savoir jeudi soir en conseil d'agglomération. Avec l'harmonisation des taux sur le territoire de Grand Cognac, la ville va voir sa taxe augmenter de 39 % en dix ans. Cela fait 87 € de plus sur la facture pour une famille de quatre personnes qui habite dans une maison de 120 m². Le service ne sera pas amélioré, mais avec deux ramassages de sacs noirs par semaine, il reste tout de même supérieur à celui proposé dans les communes rurales.

Elles & ils

■ Jean-François Dauré et François Bonneau

SNCF: la colère des élus dans Complément d'enquête

Le magazine de France 2 «Complément d'enquête» s'est penché jeudi soir sur la SNCF, dans une enquête baptisée «Nos très chers trains».

Parmi les reportages proposés, l'un d'eux a été tourné en partie en Charente.

Les journalistes de la chaîne publique sont venus à Angoulême pour interroger les élus charentais, en colère sur le parvis de la gare ou sur les quais au moment où un Ouigo fait une escale entre Paris et Bordeaux. Des élus qui ont exprimé leur *«ras-le-bol de voir passer les trains»*. François Bonneau, le président du Département, s'est insurgé contre les *«pratiques déplorables»* de la



SNCF, en particulier sur la suppression de TGV en décembre dernier qui avait poussé élus et usagers à bloquer les voies. Jean-François Dauré, le président de Grand-Angoulême, a expliqué comment les collectivités charentaises ont dû se *«plier au diktat»*

et payer 40 millions pour *«maintenir un haut niveau de desserte ferroviaire»*, comme le promettait la convention signée en 2010 avec l'Etat. Ce qui ne semble plus vraiment être le cas, comme le précisent les élus. Le reportage est à visionner sur charentelibre.fr à partir de 42'20. Celui qui rappelle dans quel contexte a été lancée la LGV Paris-Bordeaux est à voir à partir de 39'12.

«Réveillez-vous!»



Gérard Benguilgou (à gauche), président des Juifs de Charente, et Kader Bouazza, son homologue de l'association des musulmans de Charente. Photo Renaud Joubert

La marche a duré à peine 10 minutes. 10 minutes pour opposer à la haine, l'amour et la fraternité, selon les mots de Gérard Benguilgou, président des juifs de Charente et de Kader Bouazza, son homologue de l'association des musulmans de Charente. Ce dernier est à l'initiative de cette marche organisée hier à 18h en souvenir du colonel Arnaud Beltrame, mort lors de l'attentat de Trèbes, et Mireille Knoll «assassinée parce qu'elle était juive». Près de 130 personnes ont répondu à leur appel et marché en silence de la place de la mairie jusqu'à celle du conservatoire. «Il fallait être là, a lancé Patrick qui a fait le déplacement depuis Marthon. Il faut que les élus et les citoyens s'en mêlent pour que

les extrêmes ne prennent pas la place.» Quelques élus étaient là, dont le maire d'Angoulême. Les citoyens auraient pu être plus nombreux. Anne-Marie a envoyé une dizaine de textos aux amis. Peu sont venus en cette veille de week-end de Pâques. «L'idée était excellente, appuie Bernard, son mari, on est en temps de guerre. Il faut montrer notre désaccord et détecter les mouvements d'incitation à la haine.» Plus loin dans le cortège, Anne, médecin, était là parce que «l'homme doit s'humaniser». «Vous êtes tous concernés. Réveillez-vous!» a clamé Gérard Benguilgou, avant la minute de silence. Puis chacun est reparti. «C'était notre devoir de venir», ont dit certains. **Ch.L.**

■ Les patrons du François-I^{er} et un spécialiste de l'hébergement de luxe vont racheter l'Héritage, rue d'Angoulême ■ Le plus vieil hôtel de la ville est un joyau à dépolir.

Le doyen des hôtels de Cognac change de main

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

L'affaire ne sera conclue que fin avril mais elle le sera, c'est sûr. «Sauf catastrophe naturelle», plaisante Amaury Legrand, 39 ans, actionnaire majoritaire de la société qui va racheter l'hôtel Héritage, rue d'Angoulême à Cognac. Les autres investisseurs sont Marc et Isabelle Péron, patrons de l'hôtel François-I^{er} depuis 2012. Ils détiendront 49 % des parts de l'établissement de Jean-François et Monique Jolivet, propriétaires de l'Héritage depuis 2008. Les deux parties viennent de se mettre d'accord sur un prix, qui restera confidentiel.

»

En découvrant l'intérieur, on a été happés.

Le trio de repreneurs se connaît bien, puisqu'Amaury Legrand et Marc Péron ont collaboré au sein de plusieurs groupes hôteliers durant les années 2000. «Cela fait quelques années qu'on évoquait l'idée de faire quelque chose», re-



Avec ses 2 500 m², l'Héritage est plus vaste que le François-I^{er}, construit quelques années après. De nombreux espaces sont inoccupés ou ouverts par intermittence, comme le restaurant. Ce qui laisse une belle marge de manœuvre aux futurs propriétaires. Photos M. B.

prend Amaury Legrand, qui a été directeur de plusieurs établissements depuis 2006, aux quatre coins de la France. Plutôt de luxe et axés sur le patrimoine.

Voilà quelques mois, Marc Péron lui a appris que l'Héritage était à vendre. Les époux Jolivet, bientôt septuagénaires, voulant se retirer. «Nous n'étions jamais entrés et en découvrant l'intérieur,

on a été happés», sourit Isabelle Péron, qui parle d'un «coup de cœur». Avec ses couloirs mystérieux, sa grande mosaïque et son patio, «c'est l'un des bâtiments du centre-ville avec le plus de charme», appuie Marc Péron.

Témoignage du passé

Il faut dire que l'Héritage est tout simplement le doyen des hôtels cognacais. Mieux : l'adresse date de la cité d'avant l'essor des eaux-de-vie, qu'elle a vu évoluer durant quatre siècles. «Un lieu exceptionnel», confirme l'animateur du patrimoine de la Ville, Vincent Bretnolle, avant de retracer son histoire. D'abord, c'était un hôtel particulier édifié sous Louis XIV par Jean Simon, prévôt des marchands et lieutenant du sénéchal d'Angoulême. Un archétype de ces bourgeois qui tentaient de se faire anoblir en achetant des charges, quand Cognac était surtout un pôle administratif. De cette première vie, il reste un escalier du XVII^e, sauvé lors de la reconstruction du bâtiment en 1873. L'endroit devient

alors hôtelier au sens moderne, pour les clients d'un négoce du cognac à son apogée (la crise du phylloxéra débutera deux ans plus tard). Rue du Prieuré, un portail porte toujours le nom de l'époque, «Hôtel d'Orléans». «On a d'abord pensé à le rebaptiser comme ça, avoue Isabelle Péron. Mais ça restera l'Héritage.» Dans un premier temps, les clients des 19 chambres ne verront même pas de changement. À moyen terme, la capacité pourrait augmenter, tandis qu'un ascenseur et un système de climatisation vont être installés. Pour le reste, «nous faisons les chiffres, rien n'est décidé», affirme Amaury Legrand. Les Péron en disent un peu plus. «On voudrait redonner vie à un site qui appartient, historiquement à tous les Cognacais, comme on l'a fait avec le François-I^{er}, mais en complémentarité avec lui», glisse Isabelle Péron. Une chose est sûre : les trois salariés seront conservés. Il devrait même y avoir de l'embauche pour pallier le départ des Jolivet. Contactés, ces derniers n'ont pas voulu s'exprimer.



Isabelle et Marc Péron (au centre) avec Amaury Legrand, les repreneurs.

Cognac

Piscine gratuite dès demain

Les élus de Grand Cognac ont décidé de ne pas faire payer les entrées à la piscine municipale de Cognac entre le 1^{er} et le 4 avril. Et ce n'est pas un poisson. La structure fermera définitivement ses portes mercredi soir, avant l'inauguration officielle de l'X'eau, jeudi soir, aux Vauzelles. Une soirée sur invitation, avant une autre réservée au personnel de Grand Cognac vendredi. Le public pourra, lui, découvrir le nouvel équipement samedi lors d'une journée portes ouvertes. Baignade gratuite de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. L'X'eau ouvrira normalement ses portes le lendemain, dimanche.

Elles & ils

■ Vanessa Valadon



(Photo CL) et l'association des commerçants des halles de Cognac proposent aux enfants différentes animations gratuites à l'occasion de ce week-end de Pâques. Aujourd'hui et demain 1^{er} avril de 10 h à 12h30 : chasse aux œufs, maquillage, sculptures sur ballons et ateliers. Un château gonflable en accès libre sera également installé devant les halles. D'autre part, le marché des halles sera ouvert exceptionnellement ce lundi de Pâques 2 avril.

Subventions: les associations mises au régime

Grand Cognac a décidé de réduire l'enveloppe. Seuls les Dauphins cognaçais voient la somme qui leur est attribuée augmenter.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Moins 20.000 euros pour l'UA Cognac foot, moins 15.000 euros pour le Cognac Charente basket-ball, moins 10.000 euros pour l'ALJO handball... Jeudi soir, les élus de Grand Cognac ont décidé de mettre les associations au régime. Mécontentes, elles ont prévu d'organiser une conférence de presse commune mardi. L'enveloppe globale devait baisser de 3 à 5 %. Elle diminue, en fait, de 3,6 %. Pour les sports, les subventions 2017 s'établissaient à 689.662 euros. En 2018: 648.112 euros.

L'association qui perd le plus, c'est celle des Écuries de Bousac. La somme passe de 63.250 euros à 39.250 euros. «C'est la subvention qui correspond à la convention d'objectifs», précise Gérard Faurie, vice-président aux sports, quand Émilie Richaud, l'élue cognaçaise, demande si cette somme sera suffisante «pour mener à bien les projets». «Nous sommes toujours dans l'incertitude avec cette association», empêtrée dans plusieurs procédures. «Dans l'hypothèse où il y aurait une continuité de l'exploitation par l'association, la nouvelle équipe en place me paraît sérieuse et volontaire.» Selon elle, la somme attribuée permettrait de poursuivre les objectifs de redressement.

Face à ces baisses, un club voit sa subvention augmenter cette année. Il s'agit des Dauphins cognaçais. En 2017, la ville de Cognac lui avait versé 8.800 euros. En 2018, l'agglomération lui attribuera 25.000 euros. Avec l'ouverture de l'X'eau, l'association de natation perd l'activité aquagym... et donc des adhérents et des ren-



Avec l'ouverture de l'X'eau, les Dauphins cognaçais perdent leur activité aquagym. En compensation, leur subvention est augmentée. Photo J. P.

trées d'argent. Cette subvention doit compenser une partie de la perte. «Je vous demande d'organiser un point d'étape avec les Dauphins en septembre ou octobre pour envisager la suite des

événements», glisse Émilie Richaud. «On tient bien compte de leurs difficultés puisqu'on augmente leur subvention par trois», répond Jérôme Sourisseau, le président.

La phrase

La situation du centre-ville de Cognac n'est pas la préoccupation de Jean-Paul Zucchi

Émilie Richaud, élue cognaçaise

À l'heure d'évoquer l'installation de la brasserie Au Bureau sur le site des Vauzelles et de l'enseigne Patâpain sur la zone de Monplaisir, l'élue d'opposition de Cognac n'a pas manqué de tacler le vice-président en charge de l'équilibre territorial et de la politique de la ville. A chaque séance, elle déplore que ces créations se fassent au détriment du centre-ville. «Châteaubernard n'est quand même pas si loins», a retorturé l'élue visé.

L'image



Les hostilités sont lancées. Frédéric Fernandez a donné le coup d'envoi de la 11^e édition du Knock out championship (KOC), hier au bar «Le Crunch», lors de la traditionnelle pesée d'avant matches. Douze combats sont à l'affiche ce soir au cœur d'un complexe des Vauzelles paré à résonner durant deux heures au rythme du kenpo, ce mélange de boxe pieds poings, de judo, de lutte ou encore de jiu-jitsu brésilien. Les filles seront aussi de la partie avec la Charentaise Mandy Deschamps (à gauche photo G. B.), opposée à Annabelle Merlier-Lemoine, sans oublier Cindy, la ring girl préférée d'un KOC où le spectacle sera donc à tous les coins du ring.

Le KOC paré pour faire vibrer les Vauzelles

Le chiffre

11 423

En euros, c'est le prix qu'a payé le très riche client d'un bar de Londres, la semaine dernière, pour un verre de cognac.

Quatre centilitres de «Rome de Bellegarde» daté de 1894, le premier mélange réalisé par le fondateur Jean Fillieux, de la maison du même nom. En 2004, son descendant Pascal Fillieux l'avait retrouvé dans les archives familiales. Seulement 67 bouteilles ont été produites et aucune n'avait été ouverte avant la semaine passée. Il s'agit du record du monde pour un verre de cognac. Le précédent datait de 2016 avec un «shot» de Croizet «Cuvée Léonie» (1858) servi à Hong Kong.

Travaux

Trois mois de déviation avenue de Royan



La construction d'un rond-point débutera mi-avril devant la zone industrielle. Pendant une centaine de jours, l'avenue sera barrée du côté de Merpins, avec une déviation par les routes de Dizédon et de Barbezieux. Photo M. B.

Attention, grosses perturbations en vue à la sortie de Cognac vers Merpins, le mois prochain. Lundi 16 avril, le Département lancera la construction d'un rond-point sur l'avenue de Royan, où passent 8 800 voitures par jour (contre 12 000, par exemple, à la sortie de ville vers Angoulême). Les travaux menés par l'entreprise Eiffage, doivent durer trois mois et demi. Du début à la fin, l'avenue de Royan sera fermée côté Merpins. Côté Cognac, elle sera ouverte mais en sens unique

vers la zone industrielle. Pour faire le tour dans l'autre sens, il faudra prendre une déviation par l'avenue de Barbezieux, à Châteaubernard, puis la route de Dizédon et l'avenue de la Grande-Champagne. L'installation de ce giratoire à trois branches fait partie du projet global d'aménagement de l'avenue. Le coût est estimé à 400.000 €, dont un peu moins de la moitié est financée par Grand Cognac (36.000 € pour une piste cyclable), Merpins (45.000 €) et Cognac (90.000 €).

PRÉCISION

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Contrairement à ce que nous avons écrit hier, par erreur, ce n'est pas à Gimeux mais à Merpins que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmente. Deux autres communes de Grand Cognac sont concernées par cette hausse: Châteaubernard et Cognac.

ANCIENS COMBATTANTS

Permanence pour les anciens combattants et victimes de guerre mardi à Cognac. Patrick Rulloc, directeur du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de la Charente, tiendra une permanence destinée aux ressortissants désireux de se renseigner sur les avantages dont ils peuvent bénéficier, mardi 3 avril, de 9h30 à 11h30, au couvent des Récollets, salle n°4 (1^{er} étage).

ADDICTIONS

Réunions des Alcooliques anonymes chaque mardi à Châteaubernard. L'association de soutien aux malades et à leur famille tient une réunion chaque mardi du mois d'avril à 19 h, à la maison des associations située au 14, rue Pierre-Pinard à Châteaubernard. Prochain rendez-vous donc mardi 3 avril. À noter que chaque quatrième mardi du mois les rencontres sont ouvertes à la famille et aux amis. Contact: 08 20 32 68 83.

CIRCULATION

Les rues à éviter à Cognac. Dans le cadre de travaux, des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place rue des Champs-du-Château du 2 au 6 avril; rue Elisée-Mousnier et rue des Rentes du 3 au 13 avril; rue de la Pallue (deux jours) et rue de Rouillac (une journée) du 3 au 16 avril; quais Richard-et-Maurice-Hennessy, quai des Flamands et quai de la Salle-Verte du 3 au 27 avril; rue Lazare-Carnot mercredi 4 avril; bd de Paris et rue Lohmeyer du 5 au 6 avril; rue de la République et rue du Nord pendant deux jours, jusqu'au vendredi 6 avril; bd de Paris, rue de l'Isle-d'Or, impasse des Verriers et rue de la Vigerie du jusqu'au 6 avril.

■ ANGEAC-CHAMPAONE

Le conseil municipal vote le budget à l'unanimité

Les élus se sont réunis ce mardi pour voter le budget 2018. La section de fonctionnement s'établit à 931.117 €. Les charges de personnel augmentent légèrement. Le volet investissement s'équilibre, lui, à 956 051 €. Parmi les chantiers annoncés: les travaux de l'église et l'aménagement du bourg avec l'éclairage public, des travaux à la salle des fêtes... des chantiers qui pourraient prendre du retard en fonction des transferts de compétences à l'agglomération. Le budget est voté à l'unanimité.

En ce qui concerne l'aménagement du bourg, le devis du Sdeg (Syndicat départemental d'électricité et de gaz) pour l'éclairage public dans la rue principale d'Angeac-Champagne et Roissac s'élève à 31 963 €, à la charge contributive de la commune.

Fiscalité. Les conseillers ont reconduit les taux pour l'année 2018. La taxe d'habitation reste à 4,85 %; la taxe sur le foncier bâti à 12,02 %; la taxe sur le foncier non bâti à 41,23 %.

Emprunt. Le taux d'endettement de la commune connaît une baisse régulière, les deux emprunts en cours arriveront à leur terme d'ici deux ans pour l'un et sept ans pour le second. Une proposition de nouvel emprunt est soumise au vote des élus, pour une somme totale de 276.967 € sur quinze ans. Décision adoptée à l'unanimité.

■ SALLES-D'ANOLES

Unanimité autour des budgets

Lors de leur dernière réunion, les élus du conseil municipal ont voté le compte administratif. Le résultat de fonctionnement s'affiche à 324 672 € et le résultat d'investissement présente un déficit de 68 506 €. Ce montant ne comprend pas les restes mandatés et non engagés. A la somme de 324 372 € s'ajoutent 1 598 € correspondant au compte administratif du centre communal d'action sociale (CCAS) supprimé au 1^{er} janvier, soit 325 870 €.

Le budget 2018 prévoit un montant de dépenses de fonctionnement de 1 132 059 € ainsi que pour les recettes. En investissement, dépenses à 835 035 €, même chose pour les recettes. Les dépenses d'investissement portent principalement sur l'aménagement du bourg prévu pour une somme de 300 000 €. Voté à l'unanimité. Taux d'imposition, la taxe habitation est à 8,94 %, la taxe sur le foncier bâti 9 %, le foncier non bâti 46,85 %. Les taux sont maintenus mais la base locative a été augmentée.

Le montant des recettes fiscales devrait être de l'ordre de 447 363 €. Voté à l'unanimité. Pour les subventions, le montant affecté est de 10 000 €, le montant attribué est de 7 435 €. Un reliquat de 2 565 € constitue la réserve sur l'année.

Informations diverses. Le planning des travaux du bourg est respecté et de la voirie est en perspective cette année.

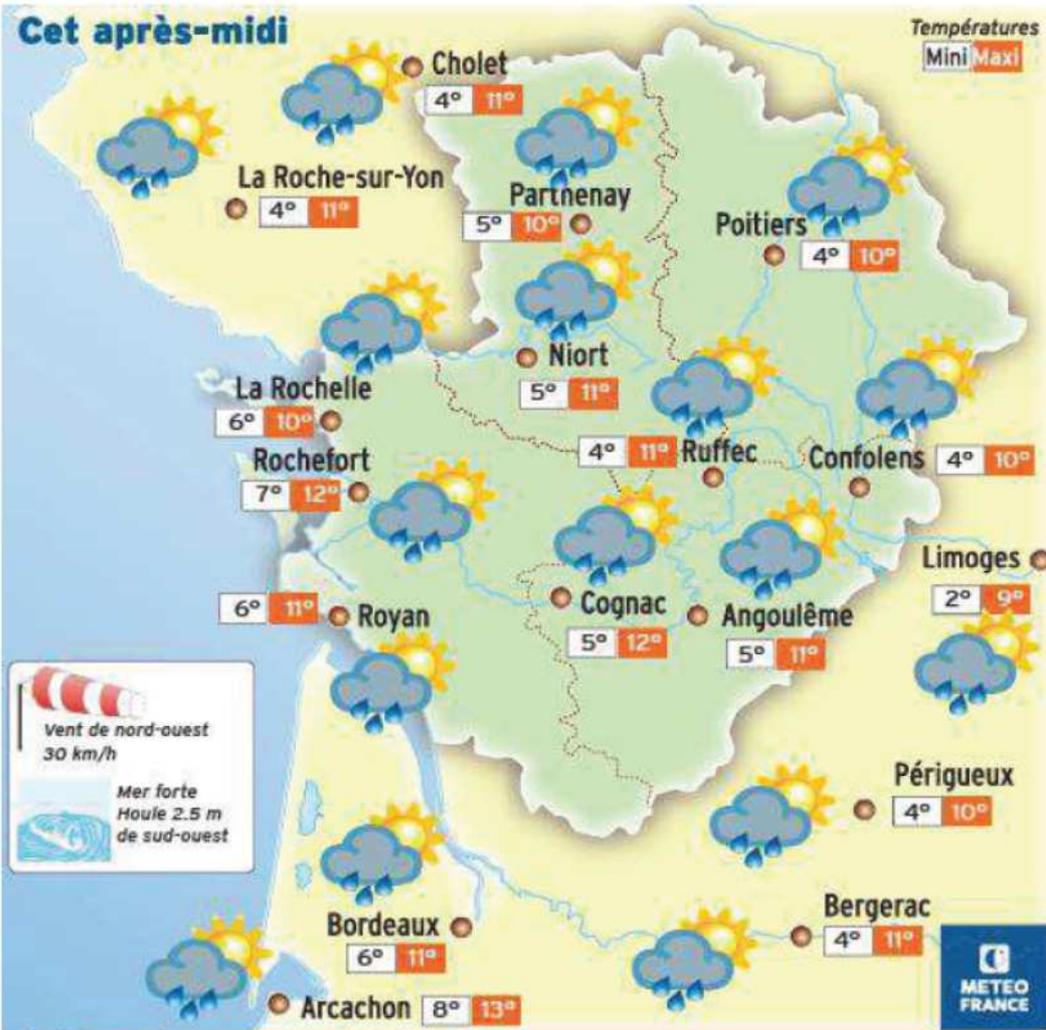
■ NERCILLAC

Hommage à Jacques-Noël Gergaud ancien maire

Les obsèques de Jacques-Noël Gergaud se sont déroulées mercredi à Nercillac. L'ancien maire (1977-1989) est décédé le vendredi précédent, à l'âge de 75 ans. Né en 1942 à Nercillac, le pépiniériste et viticulteur a toujours demeuré dans son village, en occupant de nombreuses fonctions. Notamment celle de président de la Fédération française des syndicats de producteurs de plants de vigne (FFSPPV), de 1976 à 2003. Jusqu'en 2014, il était conseiller municipal. Il a aussi été président du club de football de la commune et vice-président du club de rugby de Cognac. Il a été promu chevalier, puis officier du Mérite agricole et a reçu la médaille de la mutualité et la coopération agricoles. Jacques-Noël Gergaud avait épousé Nicole Andrlick en 1966, avec qui il a eu deux filles, Sylvie et Valérie.

Cet après-midi

Températures
Mini/Maxi



Vent de nord-ouest
30 km/h
 Mer forte
Houle 2.5 m
de sud-ouest



Agité par des averses et des rafales.
Après une matinée agitée, le risque d'averses se décale lentement vers l'Est laissant un peu plus de place aux éclaircies près du littoral en fin de journée.

Dimanche



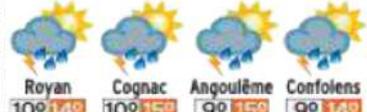
Lundi



Mardi



Mercredi



Judi



Vendredi



SNCF : gare à lundi soir

TRAINS La grève commence dès lundi, à 19 heures. Elle sera très suivie, même si la ministre a tenté de rassurer, hier

JULIEN ROUSSET (AVEC AFP)
j.rousset@sudouest.fr

Le retour du week-end de Pâques risque d'être compliqué pour beaucoup d'usagers du train. « Lundi, à partir de 19 heures, il y aura très peu de trains qui partiront. Il faut que chacun prenne ses précautions, a prévenu hier matin le patron de la SNCF, Guillaume Pepy. La grève va beaucoup perturber la vie des Français, je le regrette. » La CGT (1^{er} syndicat du groupe), l'Unsa (2^e) et la CFDT (4^e) ont appelé les cheminots à faire grève de lundi, à partir de 19 heures, jusqu'à jeudi, 8 heures. C'est le premier des préavis de deux jours de grève sur cinq qu'ils pourraient déposer d'ici au 28 juin, pour contraindre la réforme de la SNCF voulue par le gouvernement (lire ci-contre). SUD Rail (3^e syndicat) a déposé, lui, un préavis de grève illimitée, reconductible par 24 heures, qui débutera lundi à 20 heures. Nul ne sait si la grève s'installera dans la durée, mais il est certain que les cheminots seront massivement mobilisés durant ce premier round.

Guillaume Pepy parle d'« un train sur cinq ou un sur huit » circulant en ce début de semaine, certains syndicats évoquant à peine un train sur dix. La participation à la grève sera « exceptionnelle forte », résume l'Unsa.

La ministre tente de rassurer

Pourtant, à J-3 du coup d'envoi de cette première grosse démonstration de force des cheminots, la ministre des Transports Elisabeth Borne a tenté de calmer les esprits, hier. Elle voulait « rassurer » les syndicats - sans succès. Elle présentait le calendrier de l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire - ce qui signifie qu'on pourra, à terme, prendre des trains

exploités non plus par la SNCF mais pas des opérateurs privés. Une évolution contestée par les syndicats, ainsi que la réforme du statut de cheminot.

Elisabeth Borne a voulu donner quelques signes d'apaisement : cette ouverture à la concurrence se fera très progressivement, et elle a confirmé que ces dispositions seront introduites par amendement dans la loi. Pas de recours, donc, à des ordonnances, contrairement à ce qui est prévu pour le statut des cheminots. « On nous reprochait de recourir à des ordonnances. On est en train de remplacer les ordonnances sur tout le sujet de l'ouverture à la concurrence par des dispositions législatives qui vont donc pouvoir être débattues à l'Assemblée nationale à partir de la semaine prochaine. »

Seules les régions et leurs TER seront concernés dans un premier temps par l'ouverture à la concurrence. Elles pourront organiser des appels d'offres dès décembre 2019. L'ouverture sera étendue aux TGV en 2020. Quid des personnels de la SNCF travaillant sur une ligne attribuée à un nouvel opérateur ? Les salariés bénéficieront d'une « portabilité des droits » : ils conserveront leur niveau de rémunération ainsi que leur régime spécial de retraite, et la garantie de l'emploi pour les employés ayant été embauchés au statut. Les autres conditions, telles que le temps de travail ou les facilités de circulation, relèveront des accords de branches. « On donne des garanties aux salariés sur les modalités de transfert, j'espère qu'elles sont de nature à les rassurer », a indiqué la ministre. Je déplore que la grève démarre alors que nos discussions sont en cours. Nous sommes à mi-parcours des concertations. » Mais juste au début de la grève.



Ce premier épisode de grève débute ce lundi à 19 heures, il se poursuivra jusqu'à jeudi, 8 heures.

PHOTO FABIAN COTTREAU / SUD OUEST

Comment s'adapter à la grève ?

« La SNCF recommande à chacun des voyageurs qui avaient prévu de voyager lundi soir, soit de reporter, soit de le reporter, soit au contraire de rentrer plus tôt, soit de choisir un autre mode de transport », a annoncé hier le président de la SNCF, Guillaume Pepy.

COMMENT SAVOIR SI SON TRAIN EST SUPPRIMÉ ? Ce n'est qu'à 17 heures, la veille de chaque jour de grève, que la SNCF prévoit un point sur son site, via son application, en gare ou par téléphone (au 3635) afin d'indiquer un horaire complet des trains devant circuler le lendemain. Pour les circulations de mai et juin, la SNCF indique qu'il est « actuellement trop tôt pour connaître les conséquences sur (les) circulations. »

COMMENT RÉSERVER ? Pour les 12 jours de grève prévus en avril, la SNCF a suspendu la vente de billets pour tous ses TGV et Intercités, mais pas pour les TER. Les voyageurs ayant prévu de circu-

ler pendant un jour de grève sont invités à reporter leur voyage.

COMMENT ÉCHANGER OU SE FAIRE REMBOURSER ? La SNCF propose d'échanger ou de faire une demande de remboursement pour tous les billets réservés pour les jours de grève, sans frais (y compris pour des tarifs non échangeables/non remboursables). Pour les trains Ouigo, le remboursement s'effectue en bons d'achat et un éventuel surcoût restera à la charge du passager en cas d'échange.

PEUT-ON VOYAGER MÊME SI SON TRAIN EST SUPPRIMÉ ? Si votre train est supprimé, vous avez accès aux trains du jour qui circulent (sur présentation de votre billet de train ou de votre carte d'abonnement). Mais les places ne sont pas garanties...

► **sur sudouest.fr** Retrouvez toutes les dates de la grève

30 % de députés en moins ?

POLITIQUE Hier, les entourages de Macron et de Larcher ont envoyé des signaux contradictoires

La réforme des institutions voulue par Emmanuel Macron se précise. Les grandes lignes seront en effet dévoilées par le Premier ministre la semaine prochaine. Hier, le chef de l'État a reçu avec Édouard Philippe, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, François de Rugy et Gérard Larcher. Si le but de cette rencontre était de trouver des points de convergence, elle a surtout révélé toute la sensibilité du dossier. Alors qu'à l'issue de cette réunion, l'entourage du locataire de l'Élysée a indiqué qu'un accord avait été trouvé sur une réduction de 30 % du nombre de parlementaires, l'entourage du président du Sénat a démenti cette affirmation. Précisant que ce point était « toujours en discussion », mais reconnaissant en même temps « des avancées sur tous les sujets ».

Dès lors, ce pourcentage peut-il évoluer ? Rien n'est moins sûr. Dans

la foulée, l'Élysée a répliqué en rappelant que cet objectif de 30 % était « un engagement de campagne » du président. Et surtout qu'il le « tiendrait ».

Moins d'amendements ?

Quoi qu'il en soit, au-delà de ce début de cacophonie, un autre sujet doit être arbitré et non des moindres : celui de l'arrivée d'une dose de proportionnelle aux législatives. Dans ses pistes présentées début mars, le Premier ministre avait proposé de 10 à 25 %. De son côté, Gérard Larcher presse pour un taux bas, autour de 10 %, tandis que François de Rugy et le président du MoDem et allié d'Emmanuel Macron, François Bayrou, demandent, eux, 25 %. Mais pour certains députés LREM, ce taux de 25 % serait un facteur d'instabilité.

Autre point de crispation assez partagé : l'idée d'un « contingentement du nombre d'amendements »,



Un accord aurait été trouvé sur une réduction de 30 % du nombre de parlementaires. AFP

pour « l'efficacité » du processus législatif. Une perspective qui a déjà provoqué un incident à l'Assemblée nationale, le 21 mars. Indignée par un jugement de la ministre de la Justice, Nicole Belloubet sur la « qualité » d'amendements trop nombreux, la quasi-totalité de l'opposition avait alors quitté la séance.



« Les pauvres des communes riches paieront plus que les riches des communes pauvres »

Dominique Petit, élue de Châteaubernard, à propos de la taxe sur les ordures ménagères dans le Grand-Cognac

Le vide autour de Lassalle Crac, boum, hue

Colère noire d'Isabelle Lassalle avant le conseil d'agglomération de Grand-Cognac, jeudi soir. « Je ne suis pas une professionnelle de la politique et je ne peux pas assister aux débats en raison de mon activité professionnelle. Mais personne ne veut prendre mon pouvoir », a regretté l'élue Front National/Rassemblement bleu Marine de Cognac. Finalement, Dominique Souchaud (maire de Saint-Sulpice-de-Cognac adhérent à LREM) s'est dévoué. « Merci à ce courageux qui, sans craindre la contamination de la pensée unique, respecte autant les individus que les idées, sans a priori, ni jugement », lui a adressé Isabelle Lassalle.

Il y a des acronymes qui prêtent à sourire. Le compte-rendu annuel aux collectivités, autrement dit le Crac, n'amusait pourtant guère Grand-Cognac. Dans ce document, la SAEM Territoires Charente présentait l'évolution des aménagements de la zone du Mas-de-la-Cour/Bellevue, à Châteaubernard. « On avait les montants financiers mais jamais les superficies. Grand-Cognac a toujours eu des difficultés pour obtenir des informations claires », a souligné Alain Riffaud, maire de Cherves-Richemont, lors du conseil d'agglomération, jeudi soir. Il y était question du rapport de la Cour des comptes étrillant la gestion de Territoires Charente. Depuis 2015, il y a du mieux. Echaudée, l'Agglo hésite à poursuivre l'extension de la zone.

Les pharmacies de garde de ce lundi férié



Les pharmacies rue Hergé à Angoulême, Gendreau-Violet à Blanzac, St-Martin à Cognac, Géant à Champniers, Brevière à Chasseneuil, de l'Hôtel de ville à Châteauneuf, Gaultier à Confolens, Cazaux à La Couronne, de l'Hôtel de ville à La Rochefoucauld, Audebert à Segonzac, à Vars. Arrive-Desnoyers à Villefagnan sont de permanence. ILLUSTRATION J.-C. SOUNALET

L'emploi dans l'intérim est en plein boom

ÉCONOMIE Cette forme de travail ne cesse d'augmenter, portée par la filière cognac mais pas que

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Le Forum de l'emploi a connu, jeudi matin, un vif succès. 700 personnes se sont déplacées à l'Espace 3 000 contre 500 l'an dernier. Et parmi les offres d'emploi, beaucoup concernaient de l'intérim. D'ailleurs, les 16 agences que compte la ville de Cognac étaient en grande partie représentées. Un signe qui ne trompe pas : l'emploi intérimaire connaît un vif succès. Ainsi, 62 % des contrats signés dans le bassin d'emploi cognaçais sont en intérim contre 55,2 % dans le département. Voici une analyse des principales caractéristiques.

1 La bonne santé de l'intérim

Sur le plan national, les effectifs intérimaires ont grimpé de 7,3 % entre février 2017 et février 2018. La Nouvelle-Aquitaine fait plus, à 12 % (entre 2016 et 2017). La Charente suit le même rythme mais Cognac semble encore plus engagée dans le mouvement. Les agences d'intérim que nous avons contactées n'acceptent pas de rendre public leurs données. Toutefois, le responsable de l'une d'elles nous a fait cette confidence : « Sur le bassin d'emploi de Cognac, l'intérim a connu une croissance à deux chiffres. » En croisant les informations recueillies, certaines agences ont pu connaître des hausses de 10 à 20 %.

Par ailleurs, cette envolée de l'intérim est marquée depuis 2016. « L'activité a bien redémarré, assure Audrey Duverneuil, responsable de l'agence Adequat. Normalement, chaque année il y a un redémarrage en mars-avril. Mais là, il y a eu un bon mois de janvier. Malgré un ralentissement en février, on sent que ça repart gentiment. Les prévisions sont



La tonnellerie fait partie des industries ayant fortement recours à l'intérim. Mais l'absence de profils suffisamment qualifiés pose des problèmes de recrutements. PHOTO ARCHIVES PHILIPPE MÉNARD

plutôt bonnes et les clients plutôt optimistes. »

2 Le cognac, la filière porteuse par excellence

Les eaux-de-vie sont, sans conteste, la locomotive de l'emploi intérimaire. « La reprise de l'activité est portée par les maisons de négoce », précise Sylvain Juramy, responsable de l'agence Manpower. « Par déclinaison, les sous-traitants de la filière se portent bien aussi. » On pense notamment à la cartonnerie, la tonnellerie, etc.

Mais d'autres secteurs ont également recours à l'intérim. C'est le cas du bâtiment ou encore de certaines industries de pointe.

3 Des atouts et quelques difficultés

Chez Manpower, on l'assure : « L'intérim est une voie royale pour l'emploi. » Ce genre de contrat permet, pour les plus motivés, de faire ses preuves et de convaincre les employeurs et même de bénéficier de formations si la motivation est là mais pas les compétences initiales.

DONNÉES CHIFFRÉES

CHÔMAGE Selon Pôle emploi, le bassin de Cognac comptait, en décembre, 7 402 demandeurs d'emploi, soit une hausse de 4,2 % sur un an. Le taux de chômage y est de 7,7 %, soit une baisse de 0,4 point en un an. Du côté d'Angoulême, le taux de chômage est de 9,6 % (-0,4 points en un an).

RECRUTEMENT On a comptabilisé, dans le Cognaçais, 86 730 recrutements (hors intérim) entre février 2017 et janvier 2018, soit une hausse de 11 %. Le secteur qui a le plus embauché est, de très loin, celui

des services (52,3 % du total). Arrivent ensuite l'agriculture (24,5 %), le commerce (14,2 %) et l'industrie (7 %). Ces recrutements sont à 73 % des CDD de moins d'un mois. Les CDI représentent 11 % du total. **DÉBAT** L'intérim augmente mais est-ce une bonne chose ? Cette question relève plutôt du politique que de l'économique. Certains pensent que ne subsisteront, à l'avenir, que des contrats de travail temporaire généralisés et de rares CDI. Une forme d'emploi dénoncée comme « précaire » par la gauche.

Toutefois, plusieurs bémols apparaissent : « On constate un vrai décalage entre le niveau attendu par les employeurs et celui des postulants », analyse Jérôme Texier, le responsable de l'agence Abscisse.

À tel point que certains postes qualifiés sont difficilement pourvus. Pêle-mêle, on notera la métallurgie, la commande numérique et les

chaudronniers-soudeurs. « Certaines entreprises ont un carnet de commandes rempli mais n'arrivent pas à trouver des gens qualifiés, nous confie un autre dirigeant sous couvert d'anonymat. Parfois, elles refusent même des ventes, faute de candidat. » Pour beaucoup, une « guerre des talents » se prépare afin de « garder les meilleurs éléments ».

L'avenue de Royan aura (enfin) son rond-point

COGNAC/MERPINS Le Département va construire ce giratoire attendu depuis des années



Après la réfection de l'avenue l'an dernier, un rond-point sera construit d'ici la fin de l'été entre la RD 732 et la RD 47. PHOTO J.G.

Dans la région, le sujet fait office de serpent de mer. Hier, le Département a officialisé la construction d'un rond-point sur l'avenue de Royan, entre Merpins et Cognac. « Depuis le temps qu'on en parle, on y arrive enfin », souffle Christian Decoodt, le maire de la première ville.

En effet, cette portion était de longue date identifiée comme dangereuse. « Ces travaux sont une bonne nouvelle pour la sécurité routière », analyse Michel Gourinchas, pour Cognac. Sa Ville a déjà porté un investissement massif, il y a tout juste un an, avec la réfection de l'axe et la création de pistes cyclables pour 260 000 euros.

Des perturbations à prévoir

Les deux municipalités militaient pour qu'un rond-point parachève l'ensemble. Mais dans un contexte budgétaire tendu, le Département n'avait, jusqu'à présent, pris aucun engagement ferme. Au final, la Charente a débloqué un budget de 400 000 euros nécessaires. Grand-

Cognac prendra à sa charge les travaux de la piste cyclable (environ 36 000 €), Cognac 90 000 euros et Merpins 45 000 euros.

Ces aménagements seront lancés le lundi 16 avril. Et durant les trois mois et demi d'intervention, de grosses perturbations sont à prévoir. La branche de la RD 732 côté Merpins sera fermée et les branches RD 732 côté Cognac et RD 47 resteront ouvertes pour le seul sens Cognac vers la zone industrielle de Merpins. La déviation mise en place empruntera les RD 149 et 731.

Mais pour le maire de Merpins, peu importe les nuisances, pourvu que le rond-point sorte de terre : « Cette requête date de plusieurs décennies, rappelle Christian Decoodt. Sa réalisation va améliorer l'entrée de bourg et permettre de mieux organiser les déplacements. Cette entrée de ville était un peu laissée à l'abandon depuis un certain nombre d'années. Voilà qui finalise le projet. »

Jonathan Guérin

Poubelles : n'en jetez plus, ça déborde !

GRAND-COGNAC L'harmonisation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a fait débat, avant-hier soir, à Hiersac

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

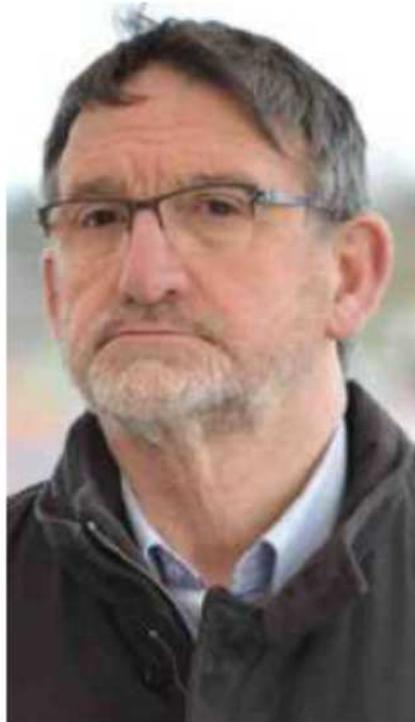
Cinquante-six votes pour, 30 contre et 8 abstentions. Jeudi soir à Hiersac, les élus du Grand-Cognac ont approuvé les nouveaux taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (cette TEOM), dont il fallait harmoniser les principes d'application. Le sujet - éminemment sensible - a fait débat.

La polémique a duré près d'une heure, alimentée par les représentants de Châteaubernard, Cognac et Merpins, où les habitants seront plus lourdement taxés. Dans les 55 autres communes, en revanche, la note sera allégée.

« Quelle iniquité ! »

« Injuste, inacceptable, inexplicable ! » s'est emporté Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard. « Quelle iniquité ! » a abondé Michel Gourinchas (Cognac). « Qu'allons-nous dire à nos habitants, qui vont devoir payer plus cher pour le même service ? », a demandé Laurence Lamarque (Merpins).

Pour bien comprendre, détaillons. A Merpins, la TEOM augmentera de 1,34 point, en passant



Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard, dénonce une mesure « injuste ». PHOTO P.M.

de 9,3 à 10,68 %. A Cognac, elle prendra 0,66 point (12 à 12,66 %). A Châteaubernard, enfin, elle grimpera de 3,49 points (9,34 à 12,83 %). A contrario, la TEOM va beaucoup baisser (d'au moins 4,3 points) à Bréville, Louzac, Mesnac, Saint-Sulpice et Saint-Laurent-de-Cognac, Boutiers et Gimeux. Afin de limiter les ef-

fets de la mesure, les augmentations comme les baisses seront progressives et lissées sur dix ans.

Soyons très concrets : à Châteaubernard, une famille habitant une maison de 120 m² avec jardin payait 233 € en 2017. Elle versera 320 € en 2027, soit une hausse de 87 €. « Ce n'est pas la commune que l'on sanctionne mais ses habitants », a déploré Christel Gombaudo (Châteaubernard). « Les pauvres des communes riches paieront plus que les riches des communes pauvres [...]. Ce n'est plus de la solidarité mais de l'abus de confiance », a ajouté sa collègue Dominique Petit.

La remarque a déplu au président Sourisseau, qui n'a pas changé d'avis après avoir longuement écouté les opposants. Ses arguments son simple. Les nouveaux taux harmonisés de TEOM sont proportionnés au niveau de service. Là où le ramassage est le plus fréquent, le taux est plus élevé. C'est le cas à Châteaubernard, où les sacs noirs sont enlevés deux fois par semaine, les sacs jaunes et le verre une fois par semaine. Six zones dans le Grand-Cognac ont été définies, en fonction du niveau de service.

La piscine reviendra à Cognac

Une aubaine ! Histoire de se compliquer la vie pour quatre jours de fonctionnement, Grand-Cognac va appliquer la gratuité à la piscine municipale de Cognac, du 1^{er} au 4 avril. Le dernier soir, elle fermera définitivement, laissant la place à l'X'eau, qui ouvre le samedi 7 avril.

Et après ? À qui reviendra la prise en charge du bâtiment, interroge Émilie Richaud, élue d'opposition à Cognac. « Elle sera rendue au proprié-

taire, la ville de Cognac », répond Jérôme Sourisseau. « Donc c'est la ville qui aura à sa charge la démolition ? », en déduit Émilie Richaud. Oui, « sans contrainte de calendrier », indique le président de l'Agglo. Des négociations sont en cours, incluant l'arbitrage sur le coût de fonctionnement que devra continuer à assurer Cognac.

Quid du projet de réaménagement du parc des sports, le club de

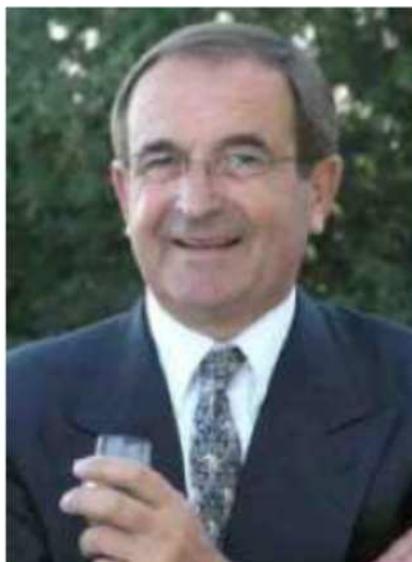
rugby espérant s'étendre sur une partie de l'espace libéré ? « Il n'y a aucune certitude qu'il soit réalisé, compte tenu des contraintes », dit Jérôme Sourisseau. Au rayon sport, l'Agglo a demandé aux clubs de faire un effort, sauf le cas particulier des Dauphins cognacais (« Sud Ouest » du 24 mars). Les baisses atteignent 15 000 € (-8 %) pour le CCBB, 20 000 € (-21 %) pour l'UAC football, et 24 000 € (-38 %) pour le centre équestre de Cognac.

La ville rend hommage à Jacques Gergaud

C'est une figure emblématique de Nercillac qui s'en est allée vendredi 23 mars. Jacques Gergaud est né, a vécu et est décédé sur la commune. Homme de conviction, ses engagements ont été nombreux tant pour sa profession de pépiniériste que pour sa commune et sa région. Il est né le 24 décembre 1942. En 1958, il arrête ses études secondaires pour revenir sur l'exploitation familiale. Après son service militaire en Côte d'Ivoire et son mariage avec Nicole, en 1968 il fait sa première déclaration de pépinière sur une surface de 8 ares, sa dernière sera de 6 hectares.

Son sens des responsabilités est alors sollicité : en 1974 il devient président de l'association technique nationale, en 1975 de l'association technique de Cognac, en 1976 il prend le relais de son père à la présidence du syndicat de la région de Cognac et devient président de la fédération française du syndicat des producteurs de plants de vignes jusqu'en 2003, de 1988 à 1994 il est président du conseil spécialisé des bois et plants et en 2005 avec trois collègues, il crée la marque Qualiplant avec des normes qualitatives et sanitaires supérieures aux normes européennes.

En 2006, un an avant sa retraite, sa fille, Valérie, et son gendre François Baudin assure la pérennité de l'entreprise. Les ministres de l'agriculture l'ont promu au grade de chevalier puis officier du mérite agricole et décerné la médaille de la mutualité et de la coopération agricoles. Ces engagements ont dépassé le cadre d'une vie professionnelle accomplie. De 1977 à 1989, il a été maire de Nercillac, ses actions



Jacques Gergaud avait été maire de Nercillac de 1977 à 1989. PHOTO DR

sont nombreuses et les bons moments passés lors des fêtes de village resteront des souvenirs impérissables. Il n'a pas oublié le monde associatif en étant président du club de foot de sa commune ou encore vice-président du rugby à Cognac. Il appréciait les grands moments de convivialité autour d'une bonne table après une partie de chasse ou une course de vélo.

Il a été président du Crédit agricole de Cognac et membre du bureau de la caisse régionale, vice-président de l'Entav, membre du conseil de direction de l'ONIVINS et membre du CTPS. En 2005, il devient membre du Lion's club de Rouillac.

Ils étaient nombreux à lui rendre hommage mercredi autour de son épouse, Nicole, de ses filles, Valérie et Sylvie et de ses petits-enfants, Margot, Louis et Camille.

Séverine Caillé

Une leçon de compostage et de permaculture au jardin respectueux

CHÂTEAUBERNARD Si vous êtes en panne d'idées pour le jardin, ce samedi matin, dès 10 heures, n'hésitez pas à vous rendre au jardin respectueux (accès par la rue de la Trache) pour une petite immersion dans la permaculture et le broyage. « On va mettre à contribution les participants », explique plein d'enthousiasme Benoît Monadier, coordinateur pédagogique de l'association. Vous édifierez des buttes en lasagnes, des tours de pommes de terre ; l'association des Jardiniers charentais sera de l'animation pour une démonstration de broyage. Et puis vous pourrez prolonger ce moment d'échange autour d'un pique-nique partagé au cœur du jardin.

**SUD
OUEST**

www.sudouest.fr

COMMUNICATION

Grand-Cognac

Une piscine nommée X'Eau

La piscine des Vauzelles
est inaugurée le jeudi 5 avril
et ouvre ses portes le samedi 7



La partie extérieure du centre aquatique ouvrira en juin. Elle était il y a peu en chantier. PH. LOIC DEQUIER

Visite guidée avant le grand plongeon

VISITE Le public pourra s'approprier l'X'eau à partir du premier jour des vacances scolaires, le samedi 7 avril. L'offre a plusieurs facettes

Situons-le d'abord dans son environnement. L'X'eau a poussé à une encablure d'un autre vaisseau de Grand-Cognac, le complexe omnisports des Vauzelles, ouvert en 2002. Les deux équipements partagent leurs parkings. Un troisième géant les rejoindra bientôt. Un multiplexe cinématographique va jaillir à la place du stade de football de la Belle-Allée, au bord de l'avenue Victor-Hugo, à Châteaubernard. Ajoutez quelques enseignes et entreprises spécialisées, et une centrale à chaleur pour alimenter le tout. Le « pôle sportif et ludique » dessiné par Grand-Cognac voit grand.

Le centre aquatique s'est donné les moyens d'attirer des publics différents. Entrons. À la droite du hall, la cafétéria a été confiée à la société Sofratel, qui y appose son concept « Yello ».

« Un snack, proposant différentes salades, fabriquées sur place avec des produits frais », précise le gestionnaire. Dotée d'une petite terrasse, elle sera ouverte sept jours sur sept. La cafétéria ne sera pas accessible pour les nageurs. Ils pourront se rabattre sur une « tisanerie », distillant quelques boissons chaudes, côté « espace bien-être ». Et sur une buvette qui tournera à l'extérieur, l'été.

Cocons bouillonnants

Passons côté « bien-être », en franchissant les portiques fonctionnant avec des bracelets magnétiques. Le nombre de convives est limité à 70. C'est ici, dans le « bassin tonique », que se dérouleront les divers ateliers « santé et forme » : aquagym, aquabike, aquajump (avec un trampoline immergé), aquafitness, ou encore coaching personnalisé. Dans le même



La salle de musculation, réservée aux scolaires et aux clubs. PH. M.

espace, une « rivière massante » agrémentée de deux cocons bouillonnants permettra de jouer avec ou contre le courant.

Les amateurs de bulles rejoindront le jacuzzi, avec une large vue sur les douves entourant le complexe. Dans la prolongation, l'X'eau propose un sauna, où la chaleur grimpe à 80 degrés, un hammam, des douches massantes, et deux autres douches pour se rafraîchir le corps et l'esprit... La tisanerie dispose d'une terrasse pour se poser.

Baie vitrée pour les visiteurs

Les usagers de l'espace bien-être pourront basculer de l'autre côté du vitrage, côté « sportif et ludique ». Le premier adjectif est servi par un bassin de six lignes d'eau de 25 mètres. « Aux normes pour une compétition, avec un système spécifique pour l'accès des personnes handicapées », précise l'un des 12 maîtres-nageurs.

Pour la dimension ludique, outre l'incontournable pataugeoire pour les bambins, un bassin associe trois lignes de 12,50 m et un parcours traversé de courant, avec différentes

hauteurs d'eau. Le toboggan, de 50 mètres, a été isolé au milieu de la structure. Les nageurs y seront en partie plongés dans le noir. Sensations garanties ! Il faudra attendre un peu pour profiter de la partie extérieure. Un autre bassin de 350 m², divers jeux aquatiques et des pelouses accueilleront les nageurs estivaux.

Pour les simples visiteurs, l'accès à l'étage est gratuit. Une vaste baie vitrée offre une vue plongeante sur les bassins aux parois en inox. Ce choix, à la fois esthétique et technique, modifie sensiblement l'image que l'on se fait d'une piscine.

« Il y a un éclairage subaquatique en permanence. Cela donne un aspect huileux à la surface. C'est extrêmement fluide », décrit un maître-nageur.

Pour la salle de musculation adjacente, à côté, l'accès sera réservé au public scolaire ainsi qu'aux associations. Une trentaine de machines toutes neuves invitent à compter ses muscles. Le « monstre » aquatique frétille d'impatience avant l'ouverture, le samedi 7 avril, deux jours après l'inauguration officielle.

L'espace bien-être

600 m² dédiés à la détente

Température : 28°C

Température de l'eau : de 28 à 34°C

L'accès à l'espace bien-être est autorisé à partir de 18 ans. Une tolérance est accordée aux adolescents à partir de 15 ans, sous réserve qu'ils soient accompagnés d'une personne majeure.

L'entrée à l'espace bien-être (9,5 €) donne accès à tous les espaces de la piscine.

Le jacuzzi

avec une eau à 34°C offre un panorama sur l'extérieur. Dans le prolongement, un sauna, un hammam, des douches massantes et une « tisanerie » ouvrant sur l'extérieur.



Le bassin « tonique »

de 12,50 m sur 6 m accueille les séances d'aquagym, aquabike, aquajump et autres activités de santé, sur inscription.

La « rivière massante »

est jalonnée de jets d'eau, avec sur le passage deux bassins bouillonnants.



Un « splash pa

avec des jeux pour enfants, jets d'eau, toboggans, et

L'espace extérieur

Ouvert tout l'été et accessible à tous.

Température de l'air : selon la météo.

Température de l'eau : 27°C

À partir du mois de juin et jusqu'à la fin du mois d'août, l'espace sports et loisirs se prolonge en extérieur.

Le bassin est entouré de plages minérales et végétales. Une buvette y sera ouverte l'été



L'espace d'accueil

Une **cafétéria**, avec une terrasse à l'extérieur, est intégrée au complexe. Le hall distribue la circulation. L'espace bien-être peut accueillir jusqu'à 70 personnes. Le nombre de casiers pour l'espace sports et loisirs atteint 609. Des vestiaires spécifiques sont réservés aux scolaires et aux clubs. Les visiteurs peuvent monter gratuitement à l'étage, qui offre une **vue panoramique** sur les bassins. Une **salle de musculation** est réservée aux clubs et aux scolaires.

L'espace sports et loisirs

Ici, **pas de chlore** mais de l'eau traitée à l'ozone
Température de l'air : **28°C**
Température de l'eau : **28°C**
Entrée adulte : **de 3,60 € à 4,50 €**,
selon les tarifs et réductions.

La pataugeoire

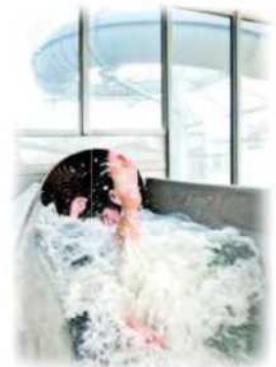
permet **aux enfants jusqu'à 6 ans** de se **familiariser avec le milieu aquatique** en douceur. Il est agrémenté de mobilier ludique, toboggans et jeux d'eau.

Le bassin ludique et d'apprentissage

a une **superficie de 240 m²**. Profondeur de l'eau : 10 cm à 1,30 m. Ici seront notamment proposés des ateliers d'**éveil aquatique**, des **leçons de natation**, ou encore des activités destinées à **maîtriser l'aquaphobie**.

Le **grand toboggan**, accessible de l'espace sports et loisirs, a été installé dans un patio. Il offre une glissade de **50 mètres**.

Détail amusant : les couleurs intérieures créent un effet stroboscopique. Le toboggan est accessible à partir de 3 ans. Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.



Vestiaires Individuels

Vestiaires collectifs

Sanitaires

Le bassin sportif

mesure **25 mètres sur 15**. Il compte 6 lignes de nage d'une profondeur de 1,30 à 2,50 m sur le côté opposé.



Un bassin de 350 m

avec une **rivière à courant**, une boule à houle pour une expérience aquatique de **bord de mer**. Quand le temps le permet, certaines activités sportives sont proposées (aquagym, aqua-training, etc.).



La photographe Julia Hasse. Toutes les images de cette page (sauf ce portrait) sont les siennes...



18 mai 2016. Avant de couler une paroi de béton



Printemps 2016. Les futurs bassins vus d'une grue

Julia Hasse, l'œil du chantier

IMAGES Grand-Cognac a fait appel à une photographe réputée pour immortaliser le titanesque chantier entamé à l'été 2015

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Longtemps, la boue, l'acier et le béton furent ici rois. Avenue d'Angoulême, le passant avait bien du mal à imaginer le futur centre nautique. Il y avait tant d'excavations et d'engins, de ferrailles et de coffrages, que les contours de la piscine demeuraient bien flous...

Entamé à l'été 2015, le titanesque chantier du centre aquatique X'Eau a coûté plus d'une vingtaine de millions d'euros et duré une trentaine de mois.

Aujourd'hui, nous avons presque oublié ces images de travaux, la noria des bulldozers et les grues tuoyant le ciel.

800 clichés pour l'histoire

Heureusement, de superbes clichés rafraîchissent notre mémoire et nous racontent l'épopée. Ils sont signés Julia Hasse, à qui Grand-Cognac, en maître d'ouvrage consciencieux, a demandé le regard expert.

Pourquoi elle ? Parce que Julia Hasse a étudié l'architecture en Allemagne, vit à Cognac depuis 2011 et s'est spécialisée dans la photographie patrimoniale et architecturale.

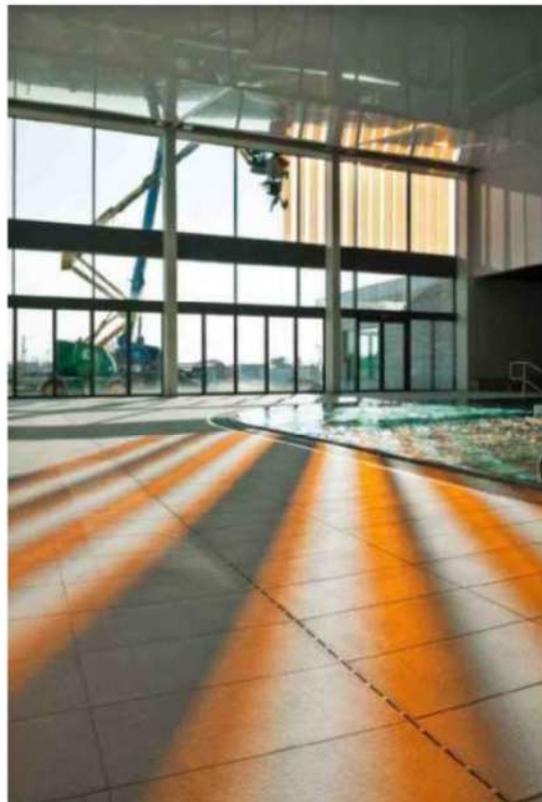
Elle travaille avec les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des deux départements charentais, pour la maison Hennessy, mais aussi de grandes entreprises et collectivités.

« Cette mission pour Grand-Cognac m'a passionnée. Suivre un chantier du début à la fin, en toute liberté, est chose précieuse. Depuis 2015, j'ai effectué une vingtaine de reportages d'environ trois heures. Au final, j'ai dû retener et livrer environ 800 clichés », raconte Julia Hasse.

Elle dit encore avoir « beaucoup aimé » photographier les ouvriers et compagnons, contremaîtres et ingénieur dans leurs tâches.

« J'ai aussi essayé de jeter un regard décalé aux travaux, en m'intéressant aux perspectives et aux matériaux employés. Bien sûr, j'ai préféré la phase de gros œuvre, la plus impressionnante ! Mais j'ai aussi adoré photographier la pose des bassins en inox et toutes les finitions [...]. Aujourd'hui, j'aime la simplicité de l'édifice, ses lignes épurées et son côté très lumineux. »

Lors de l'inauguration, le 5 avril, une sélection de 15 agrandissements sera exposée à l'X'Eau. Les autres clichés sont précieusement archivés. Pour l'histoire locale.



15 février 2018. Lumière devant le bassin d'apprentissage !

PHOTOS JULIA HASSE

Tons ambrés et gris-bleu

CHOIX GRAPHIQUES Les lignes épurées de l'X'Eau, voulues par les architectes du cabinet BVL, s'imposent par leur simplicité. Le choix des couleurs, judicieux, force également l'admiration. Si le blanc et la pierre dominent, pas de monotonie avec les tons ambrés des lames brise-soleil et le camaïeu de gris et de bleus des bassins en inox.



22 février 2018, pose de la lame brise-soleil

Supplément gratuit au journal du 31 mars 2018

Président-directeur général : Olivier Gérolami
Directeur général délégué,
directeur de la publication : Patrick Vernies
N° commission paritaire : 0420C 86477
Chef de projet : Olivier Sarazin
Illustration de Une : Julia Hasse / Grand-Cognac
Secrétariat de rédaction : Desk La Rochelle
Infographie : Franck Juzan
Rédaction : Philippe Minaud, Olivier Sarazin

Siège social : Journal Sud Ouest
23, quai des Queyries, CS 20001
33094 Bordeaux Cedex
Tél. 05 35 31 31 31
www.sudouest.fr



21 juin 2016. « C'est la phase de gros œuvre qui m'a le plus impressionnée », dit la photographe



18 juillet 2016. Le pignon Sud-Est du centre aquatique

Un vrai show chaud

COGNAC Le traditionnel gala, organisé par l'Académie Pythagore, se déroulera ce soir au complexe des Vauzelles. Douze combats sont programmés à partir de 19 h 30. Nicolas Joannes clôturera la soirée

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

C'est dans un nouvel écrin que cette nouvelle édition du Knock Out Championship se déroulera ce soir.

Au revoir l'Espace 3000, « on nous a dit que ce n'était plus possible d'y mettre plus de 500 personnes dans des tribunes », indique Frédéric Fernandez, l'organisateur. Et bonjour la salle de basket du complexe des Vauzelles et ses 2 000 places dans les gradins. « On ne sait pas si toutes les places seront prises mais c'est plus confortable, même si on y perd un peu en proximité », poursuit Frédéric Fernandez qui, cette année a décidé d'installer des écrans géants et a fait appel à une grosse machinerie son et lumière.

De quoi donner à cette soirée un air de show à l'américaine, « c'est tout à fait ça », concède-t-il et mettre un peu plus l'eau à la bouche à un public qui répond à chaque fois en masse. Une soirée placée sous l'égide de la commission nationale de kenpô, « le kenpô est un art martial où l'on utilise les pieds, les poings les genoux et le combat au sol. Mais il n'y a pas de coups portés quand les combattants

sont au sol. L'objectif est, là, l'immobilisation ou la soumission, c'est-à-dire amener l'adversaire à abandonner », explique Frédéric Fernandez.

Joannes et le dangerrusse

Une chose est certaine, il y aura du spectacle et, par ricochet, sans doute pas mal d'ambiance lors de cette soirée qui débutera à 19 h 15, « avec la présentation des combattants », et devrait s'achever aux alentours de minuit. Douze combats sont programmés en trois rounds de cinq minutes, allant de moins de 56 kg à moins de 80. « Il y a neuf pythagoriens », annonce fièrement, au passage, Frédéric Fernandez.

Parmi ces douze combats, un seul concernera des femmes. La Montpellieraise Annabelle Merlier-lemoine affrontera la Charentaise Mandy Deschamps. Pour le reste, l'affiche de la soirée et qui la clôturera sera le combat qui opposera la « star » locale Nicolas Joannes au Russe Ibragim Basarov. « On ne connaît pas trop Basarov, mais on sait qu'il compte sept victoires pour une seule défaite. Il doit être costaud. En tout cas, ce sera une belle opposition de style entre Nico qui a plus une technique de boxe pieds-



La pesée des combattants s'est déroulée au bar Le Crunch, hier soir. PHOTO LUC DEQUIER

poings et Basarov qui est davantage un lutteur. Il va certainement chercher à casser la distance de Nico pour pouvoir l'amener au sol », indique Frédéric Fernandez. Une Nico Joannes qui aura, donc, tout intérêt à se

méfier et faire jouer sa science du pieds-poings. Une belle conclusion, à n'en point douter pour cette soirée qui l'on pourrait rebaptiser, pour reprendre le titre d'un ancien film de Clint Eastwood : « Ça va cogner ».

Tarif: 20 €, gratuit pour les moins de 10 ans. Ouverture des portes à 18 heures, début du gala à 19 h 30. Plus de renseignements: www.pythagorejitsu.com/knock-out-championship/k-o-c-11/